

COMPTE RENDU DE LA CAPD PROMOTION DU 06 NOVEMBRE 2014



Déclarations préalables

Le SNUipp a lu sa déclaration préalable (lire)

La réintégration de Jacques Risso a été à nouveau demandée.

Promotions

Rappel des règles concernant :

-les ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) : 132 ayant-droits, 278 mois accordés.

-les promotions : passent au Grand choix 30% des promouvables et au choix 5/7 des promouvables.

Pour la hors classe, l'avancement se fait à l'ancienneté.

L'avancement des PE classe normale, hors classe, des instituteurs et des directeurs d'établissement spécialisés a été étudié. Quelques erreurs concernant les ASA notamment ont été rectifiées en séance.

Le SNUipp-FSU estime qu'il y a urgence à engager de véritables négociations qui permettent des possibilités réelles de promotion pour tous. Dans ce cadre, le SNUipp porte des propositions visant à :

- ▶ rattraper les pertes de pouvoir d'achat par une augmentation indiciaire et le dégel du point d'indice
- ▶ permettre un avancement au rythme le plus rapide pour tous les collègues
- ▶ permettre l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal de la hors-classe
- ▶ prendre en compte les conditions d'exercice du métier par la création d'une prime d'équipement pour tous.

Informations sur l'ISAE (indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves)

Elle sera versée en 2 fois : 200€ sur le traitement de novembre (cela concerne 84% des personnel) et 200€ en juin.

Sauf :

- pour les collègues n'ayant pas une quotité de travail régulière pendant l'année : ils toucheront la totalité de leur prime, au prorata du temps travaillé sur la paye du mois de juin.

- pour les personnels en CLIN ainsi que ceux intégrés en Vaucluse depuis cette année scolaire (permutations et inéats) : ils ne percevront la 1^{ère} part qu'en Janvier.

Les syndicats dénoncent la différence de traitement de ces collègues. La raison invoquée est le temps nécessaire pour mettre à jour la base informatique sur le site de Toulouse.

Conseil de formation

Suite à la sollicitation du SNUipp dans sa déclaration préalable, l'IEN adjoint (M. Marquier) annonce que les documents nécessaires à la tenue du conseil de Formation sont prêts.

Il n'a pu se tenir avant car la composition des membres de ce conseil doit être modifiée.

De plus, M. Marquier souligne le manque de lisibilité concernant Magistère. Des informations complémentaires ayant été données à la Direction Académique (et relayées aux IEN le lendemain), une étude plus fine de tous ces éléments est prévue pour la semaine prochaine.

Le SNUipp obtient un engagement de calendrier (nous étions intervenus plusieurs fois depuis Juin dernier pour réclamer cette instance) : le Conseil de Formation pourrait être convoqué d'ici 3 semaines.

Comme l'a demandé le SNUipp le budget de la formation continue sera détaillé durant ce conseil.

Consultations sur les programmes

Le SNUipp s'est adressé par courrier au DASEN le 7 Octobre : le Directeur Académique annonce avoir laissé aux écoles le libre choix de faire remonter leur bilan des programmes. Il ajoute que pour lui, le bon outil sera plus la remontée directe des enseignants que les synthèses des écoles resynthétisées par les IEN.

Le SNUipp dénonce le manque d'accompagnement institutionnel, les équipes attendaient un calendrier et un rappel des modalités dès la parution de la note ministérielle le 23 septembre... alors qu'en réalité, les demandes de certains ont pu arriver dans la dernière semaine avant les vacances, à 4 jours de la fin du délai !

Nous faisons remonter la frustration des collègues ressentie sur le terrain car les équipes ont mal vécu ce délai trop court laissant penser que tout était déjà joué !

APC

Le SNUipp s'est adressé par courrier aux IEN le 27 septembre.

Le Directeur Académique déclare avoir effectivement demandé un effort d'harmonisation mais ajoute aussi qu'il a demandé également aux IEN une prise en compte des difficultés du terrain et une approche compréhensive.

Rythmes :

Dans sa déclaration préalable le SNUipp-FSU 84 a dénoncé les conditions de travail déplorables subies par les collègues notamment avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous appelons les collègues à se mobiliser et à manifester le jeudi 14 novembre pour obtenir :

- ▶ la suspension de la réforme actuelle des rythmes
- ▶ le retrait du décret Peillon
- ▶ l'élaboration d'un projet s'appuyant sur l'expertise des personnels

Le DA annonce travailler activement avec les maires et leur faire passer le message de la concertation avec les équipes enseignantes. « Nous ne pourrons avancer que dans le cadre d'un partenariat construit et positif. »

Il annonce quelques difficultés à mettre en place le **Comité de suivi** car malgré les relances, la CAF et la Mutualité Agricole ne font pas passer les noms de leurs représentants. Il dit continuer ses efforts pour tenir ce comité au plus vite.

Le SNUipp-FSU développe ses arguments pour la ré-écriture du projet avec des exemples concrets du terrain.

La DASEN déclare suivre néanmoins la situation au quotidien, tout comme le préfet qui s'informe régulièrement. Les remontées jusqu'à présent concernent l'utilisation des locaux, la différenciation des temps scolaires et périscolaires pour les petits. Une circulaire ministérielle devrait apporter un cadre concernant la maternelle.

BDFC (Brigade Départementale de Formation Continue)

Le SNUipp dénonce des dysfonctionnements, nous rappelons que nous interviendrons pour que ces collègues puissent abandonner leur poste.

La DVRH assure que la gestion se fait du mieux possible.

ECLAIR/RRS

Le SNUipp-FSU 84 est intervenu sur les nécessités d'améliorer les conditions de fonctionnement des écoles ECLAIR et RRS par courrier le 19 septembre 2013.

Nous interrogeons l'administration sur les postes non pourvus et la possibilité d'utiliser ces postes budgétaires pour augmenter le temps de décharge en école ECLAIR et RRS.
La secrétaire générale informe qu'il ne reste pas de poste budgétaire vacant.

